Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 45/1954 (1954)

Artikel: Jura bernois
Autor: Junod, Charles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-114244

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jura bernois

L'école jurassienne, après les étapes mouvementées des discussions sur les articles des lois scolaires, des rapports entre l'école et l'Etat, entre l'école et l'Eglise, semble parvenue aux étapes plates de courses cyclistes. Les étapes au cours desquelles on abat de nombreux kilomètres — les étapes dans lesquelles on accomplit, silencieusement, une besogne paisible et efficace.

Est-ce à dire, pour reprendre la comparaison, que les étapes de montagnes soient définitivement révolues ? Que l'école sera désormais à l'abri des disputes idéologiques ? Il serait téméraire de prétendre que le problème « école publique, école confessionnelle » ne se posera plus ; que le statut économique du corps enseignant n'occasionnera plus d'âpres débats. Pour l'heure, le temps est au beau ; réjouissons-nous, sans nous préoccuper de problèmes, qui peut-être ne se poseront jamais plus, des périodes calmes et productives que nous vivons.

Le maître d'école a de nombreuses raisons de se réjouir. Les bâtiments scolaires se modernisent, poussent nombreux ici et là : les spacieux bâtiments primaires et secondaires de Moutier, de Reconvilier, les belles réalisations de tout petits centres comme Le Fuet, comme Saicourt, l'ouverture prochaine de classes pour les enfants de fermiers des Franches-Montagnes ou du Perceux. Partout, sous l'impulsion des inspecteurs et avec l'appui substantiel de l'Etat, on élabore des plans, on se met à l'œuvre, et les beaux bâtiments scolaires viennent enrichir le pays jurassien de centres de culture attrayants, salubres, et souvent d'un caractère architectural qui ne manque pas de grandeur. Nous sommes loin des temps où la maison d'école se reconnaissait d'emblée au village, comme la plus laide — un vulgaire cube de maçonnerie — et la plus délabrée...

Il existe encore bien des localités où le corps enseignant a de la peine à se loger, et chacun ne possède pas le capital nécessaire à la construction de son logis. Et lorsque cela se révèle nécessaire, plutôt que de verser à l'instituteur une indemnité de résidence, on aménage des logements dans la maison d'école, ou mieux encore on construit de toutes pièces un bâtiment locatif à l'intention des familles d'instituteurs. Une des raisons qui poussent les maîtres à fuir les campagnes est la même que celle qui menace de vider de leur sang les hameaux valaisans les plus pittoresques. Ce n'est pas la seule — les suppléments de traitements versés par les villes constituent, on le comprend, un attrait considérable, et il faudra bien envisager ce « sursalaire rural » dont on parle de plus en plus. La belle nature, le pittoresque des ruelles et des vieux toits, tout cela est magnifique aux yeux du passant. Mais pour vivre au village, lorsqu'on sait comment on peut vivre en ville — chauffage au mazout, loggia, frigo —, il faut au moins un minimum de confort et d'hygiène que n'ont pas les logements d'instituteurs. Bien logé, l'instituteur de campagne sera tenté de prolonger son séjour, dans la paix des champs, cultivant son jardin et soignant ses abeilles, connu et estimé de la population. Les autorités, tant communales que cantonales, ont compris la situation, et s'efforcent de loger dignement un corps enseignant que l'on veut garder à tout prix des tentations, de la fascination des villes.

De beaux édifices scolaires, partout, et de plus en plus un mobilier agréable et pratique, de nouveaux manuels, des moyens d'enseignement perfectionnés : les nouvelles générations de maîtres ont à leur disposition un outillage dont ils sauront faire bon usage. Signalons la parution prochaine d'un nouveau livre de lecture de 1re année, et la revision du second tome du manuel d'histoire de la Suisse.

Des institutions modernes viennent couronner tout l'édifice scolaire : le développement progressif des écoles ménagères, l'introduction du service dentaire, les colonies de vacances, qui s'organisent peu à peu dans toutes nos régions, les écoliers les moins fortunés, et les plus débiles, allant respirer l'air des Franches-Montagnes, des vallées alpestres, ou loger dans les châteaux ingénieusement restaurés. L'intervention des pouvoirs publics, l'initiative de l'école dans toutes les œuvres de vigilance sociale deviennent une impérieuse nécessité.

Dans le domaine des réalisations d'ordre spirituel, également, les réalisations sont réjouissantes. Les ondes ont apporté aux élèves des œuvres de compositeurs du pays — chœurs exécutés par huit écoles jurassiennes. Pareilles initiatives sont hautement souhaitables, dans le cadre de l'évolution artistique de l'école, si négligée d'habitude.

Le corps enseignant a pris part, avec toute la jeunesse du pays — des enfants de toutes nos localités étaient invités par la ville de Berne à assister au grand cortège historique du 600e anniversaire de l'entrée de Berne dans la Confédération — aux mémorables manifestations de juin 53. Tous les futurs éducateurs, élèves des écoles normales publiques et privées du canton, se sont rencontrés en deux journées de belle fraternisation helvétique, les Jurassiens étant accueillis dans les familles de leurs camarades bernois.

De pareilles rencontres ne sont pas indiquées seulement dans un canton bilingue, troublé par les problèmes ethniques. Sur le terrain confédéral également, on déplore une regrettable scission entre les citoyens des deux Suisses, ou des quatre. Que l'on nous permette de citer cette remarque d'un jeune Français revenant de quelques semaines de camping sur les rives du lac de Neuchâtel : « Mes camarades et moi avons été frappés de constater combien les campeurs romands se tenaient à l'écart de leurs compatriotes alémaniques. Il ne viendrait jamais à l'idée d'un Français de Paris ou de Marseille de considérer comme quantité négligeable des compatriotes bretons, corses ou algériens. L'indifférence des Suisses, les uns en face des autres, pour la seule raison qu'ils s'expriment en deux langues différentes, nous a profondément surpris. » Remarque judicieuse, ou superficielle ? Nous craignons, hélas, que cette critique soit pleinement justifiée, et qu'elle s'applique particulièrement aux Romands, aisément disposés à considérer leurs compatriotes alémaniques comme des citoyens de seconde cuvée, d'esprit lent, au langage barbare ; et l'on peut se demander à bon droit ce que deviendrait l'esprit suisse, si nous devions nous laisser glisser sur la voie périlleuse de l'égoïsme racial. Conscients du danger, de nombreuses personnalités bernoises s'efforcent d'établir des ponts, de rapprocher les extrêmes. Sur l'initiative d'un inspecteur scolaire de l'ancien canton, une trentaine d'instituteurs bernois ont été nos hôtes pendant une huitaine. Logés à l'Ecole normale de Porrentruy, ils ont assisté à des cours sur différents

sujets pédagogiques, littéraires et politiques. Ils ont parcouru le pays, visité Saint-Ursanne, Boncourt et sa fabrique de cigarettes, les grottes, la Haute-Ajoie et sa rivière souterraine, les Franches-Montagnes enfin, où ils ont pu admirer les troupes de magnifiques chevaux. Ils ont été reçus dans une fabrique de machines, à l'usine des panneaux forts de Tavannes. Accueillis fraternellement partout, ils sont revenus enchantés de leur séjour : « Nous avons mieux compris le travail intense que nos compatriotes jurassiens accomplissent au service de la communauté... Nous sommes reconnaissants de ce rapprochement spirituel entre Jurassiens et Bernois... » Une expérience heureuse, qui devrait être reprise un peu partout en terre helvétique. L'effort des « enseignants » les uns vers les autres, pour apprendre à se mieux connaître et à s'aimer, pour enseigner aux jeunes générations le sens profond de l'esprit suisse, doit s'intensifier.

Une autre manifestation scolaire de caractère national est le cours de travaux manuels et de réforme pédagogique, qui a été organisé à Bienne, pendant les vacances d'été, sous l'experte direction de Monsieur l'inspecteur Berberat : 700 participants — vastes ateliers — 18 bancs de menuisier côte à côte : « ... et tout le monde mesure, scie, rabote, colle, frotte ou copie les indications du tableau noir. Si jamais classes ont mérité le nom de « ruches », ce sont bien celles-ci. Chacun s'applique à obtenir des objets irréprochables, dignes de figurer comme modèles dans les classes. Et tout cela se fait dans la bonne humeur, entre collègues, le maître lui-même est un collègue.

A côté, c'est le travail sur métaux. Nous y voyons de bien jolies choses, artistement décorées : chaînettes, broches, lanternes, tampons, boîtes de toutes sortes. Le « Kursleiter », un grand Bernois de Langenthal, colorie et patine sous nos yeux une broche de cuivre. Il l'immerge dans un bain sulfurique où elle se noircit, la sort, la trempe dans un deuxième bain, la sort de nouveau, la frotte vigoureusement avec un chiffon. Alors tout le relief s'éclaire, tandis que le fond reste d'un beau noir...

Et ce sont les travaux au tableau noir, l'initiation à la délicate technique du film, l'organisation du fichier, la pratique de l'imprimerie, la gravure sur lino, le dessin, le cartonnage, le cours de biologie, les travaux en rafia, en rotin. Est-il étonnant que les représentants des Chambres et les journalistes aient été impressionnés par la multiplicité et la perfection des travaux exécutés « dans la joie de créer pour l'enfance » ? Heureux maîtres, heureux élèves, grâce au talent et au dévouement des instructeurs du cours et de leur distingué directeur. Et l'on peut imaginer les contacts humains, les échanges d'idées, et les résultats qui en découlent pour le développement du meilleur esprit suisse.

L'école publique s'enrichit, elle se perfectionne, elle entend servir de mieux en mieux son idéal généreux. Les circonstances actuelles ne lui sont pas toujours favorables : la pénurie de maîtres qualifiés, l'accaparement progressif de la jeunesse par les activités adultes, l'appauvrissement spirituel des écoliers sous l'influence de la radio — que sera-ce quand la télévision se sera généralisée ? — de sports exclusifs, des publications abêtissantes ou nocives. Où sont les valeurs d'antan ? Les occupations si passionnément enrichissantes — le creusage de canaux et de tunnels, la construction de cabanes, de cerfs-volants, la taille des

branches de saules pour en faire des sifflets, en s'accompagnant de couplets naïfs ; les jeux de grands mouvements, passionnants et fortifiants, imitation des travaux des hommes, les jeux saisonniers des billes et de la corde à sauter ! Les enfants ne se passionnent plus guère que pour ce palpitant sport d'adultes qui a tenu en haleine le monde entier au cours de l'été, le « roi football », au point que les belles vacances en montagnes paraissent trop longues au pilier de l'équipe junior qui s'exerce plusieurs fois par semaine ! Il appartient à l'école de remonter la pente, d'initier l'enfance à des techniques nouvelles aussi riches de perspectives, au moins, que les occupations séculaires de la jeunesse. La mission est lourde de responsabilité, mais l'écolier est disposé à suivre le maître qui s'applique à le comprendre, et qui l'invite à se pencher sur les beautés de la terre, à lever ses regards vers le ciel, à s'intéresser aux métiers des hommes. Une des tâches les plus pressantes et les plus honorables de l'école publique est de protéger la délicate plante enfantine, de laisser s'épanouir en paix la fleur et mûrir le fruit dans le petit d'homme menacé de s'étioler dans une maturation précoce.

CHARLES JUNOD.

Neuchâtel

Enseignement primaire

Pour donner suite aux recommandations du directeur de *l'Annuaire*, le chroniqueur neuchâtelois se bornera à résumer les faits essentiels de la vie scolaire de son canton.

Bâtiments scolaires. — Ce qui caractérise l'année qui vient de s'écouler, ce sont les préoccupations des autorités cantonales et communales au sujet de l'augmentation du nombre des écoliers.

A la fin de l'année scolaire 1946/47, la situation pour les villes, par exemple, était la suivante :

	Nombre de classes	*Effectif des élèves*
Neuchâtel	69	1735
Le Locle	40	1004
La Chaux-de-Fonds	86	2162

A la fin de la dernière année scolaire, donc au printemps 1954, on pouvait dresser ce tableau :

	Nombre de classes	*Effectif des élèves*
Neuchâtel	96	2557
Le Locle	50	1392
La Chaux-de-Fonds	115	3084